



RAMPAZZO Jean-Pierre
SECRETAIRE DU
COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DES VOSGES
3 Rue des Meix
884160 LE THILLOT
.0676243767
jp.rampazzo49@orange.fr

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DES VOSGES
LE THILLOT DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020 9H30

Sont présents:

LHULLIER Jean-Marie Président du CBD 88 - AS VINCEY
RAMPAZZO Jean-Pierre Vice-Président - GCL SPORT-LOISIRS LE THILLOT
GERARDIN Jean-Yves Responsable Bouly BOULE VITTELLOISE
ALVES Antonio AS VINCEY
COLIN Patrick BOULE VITTELLOISE
CUNAT Antoine GCL SPORT-LOISIRS LE THILLOT
RAMPAZZO Brigitte GCL SPORT-LOISIRS LE THILLOT
SAGAIRE Bernard ASBL SAINT-DIE DES VOSGES
SIMON Jean-Marie ASBL SAINT-DIE DES VOSGES
SPISSER Claude AS VINCEY
VINCENT Frédéric GCL SPORT-LOISIRS LE THILLOT

Sont excusés:

Monsieur François VANNSON Président du Conseil Départemental des Vosges
Monsieur Christophe NAEGELEN Député des Vosges
Madame Catherine LOUIS Conseillère Départementale
Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental
Monsieur Michel MOUROT Maire de LE THILLOT
Nadège FLECHSIG membre du CBD - BOULE VITTELLOISE

Est absente:

ASG GERARDMER

Le Président Jean-Marie LHULLIER salue les participants et présente les excuses des élus retenus par les élections sénatoriales.

Il demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des disparus notamment d'Hubert ADAM de l'AS de VINCEY et présente ses vœux de bon rétablissement à Pierre GALMICHE de l'ASG GERARDMER Secrétaire du CBD 88 hospitalisé actuellement.

Le Secrétaire étant absent le Président demande si quelqu'un dans l'Assemblée veut bien remplir ce rôle, après quelques échanges Jean-Pierre RAMPAZZO se dévoue pour exercer le secrétariat de séance.

1) Rapport moral 2020 présenté par le Président.

Dans son exposé le Président indique que la saison s'est terminée le 15 mars en raison de la situation sanitaire, de ce fait aucun championnat n'a pu être organisé tant au niveau départemental, régional ou national.

Pour la LBR Grand Est le dernier concours fut organisé à Nancy le 7 mars.

2) Rapport financier 2020.

Le Trésorier absent n'ayant laissé aucun document au Président celui-ci peut juste indiquer à l'Assemblée que le CBD a fait l'économie des dépenses engendrées habituellement par les stages jeunes et dames et par les championnats régionaux et nationaux.

3) Saison 2020-2021.

La saison passée comme aucun championnat n'a pu se dérouler le Président propose que les lieux désignés en 2020 le soient à nouveau en 2021 ce qui est accepté à l'unanimité par l'Assemblée en conséquence:

Le simple aura lieu à Saint-Dié le dimanche 18 avril 2021.

Le double se déroulera à Mulhouse le dimanche 2 mai 2021.

La quadrette se disputera à Vincey le dimanche 20 juin 2021.

La désignation des lieux des qualificatifs régionaux est du ressort de la LBR.

En ce qui concerne le championnat des AS c'est non pour Vittel et le GCL Le Thillot, c'est oui pour Vincey, Saint-Dié réserve sa réponse.

Jean-Yves GERARDIN indique que l'ESB Haut-Rhin Mulhouse-Colmar est partante ce qui lui a été confirmé par Céline HENSINGER de Colmar lors d'un entretien téléphonique.

Suite à des entretiens téléphoniques après l'Assemblée Générale c'est non pour Gérardmer tandis que Strasbourg réserve sa réponse mais la tendance est plutôt négative.

Les diverses réponses seront adressées à Jean-Pierre RAMPAZZO qui les transmettra au Président afin que celui-ci puisse éventuellement organiser ce championnat.

Après l'exposé de chaque AS, le constat est le même, la saison sportive qui s'est terminée en mars a engendré un manque à gagner pour chacune d'elle.

Pour l'instant seuls les entraînements ont repris.

La reprise de licences pour la prochaine saison est encourageante.

A propos du calendrier régional Jean-Yves GERARDIN informe l'Assemblée qu'il l'actualise sur le site internet de la LBR Grand-Est dont l'adresse est:

<https://www.lbr-grand-est.fr>

4) Election des membres du comité directeur et de son bureau.

Nos statuts imposent aux représentants des associations affiliées d'élire à l'assemblée générale pour 4 ans le comité directeur qui doit se composer de 6 membres au moins et de 15 membres maximum.

Ont fait acte de candidature auprès du Président:

BOSHART David BOULE VITTELLOISE

FLECHSIG Nadège BOULE VITTELLOISE

GERARDIN Jean-Yves BOULE VITTELLOISE

LHUILIER Jean-Marie AS VINCEY

RAMPAZZO Jean-Pierre GCL SPORT-LOISIRS LE THILLOT

Pour être en accord avec nos statuts il est impératif qu'une sixième personne soit candidate, ce qu'accepte:

SIMON Jean-Marie ASBL SAINT-DIE DES VOSGES

Les six candidats sont élus à l'unanimité par l'assemblée, dans la foulée le comité directeur élit son bureau dont de composition est la suivante:

Jean-Marie LHUILIER est élu Président.

Jean-Pierre RAMPAZZO est élu Président délégué, vice-président et Secrétaire général.

David BOSHART est élu Trésorier général.

Les attributions des autres membres du comité directeur:

Nadège FLECHSIG est élu Responsable Féminine.

Jean-Yves GERARDIN est élu Responsable Bouly.

Jean-Marie SIMON est pour l'instant sans affectation particulière.

5) Questions diverses.

Antonio ALVES demande quelle est la position de la Fédération au sujet de la licence.

La Fédération ne remboursera pas la licence 2019-2020 et n'augmentera pas le prix de la licence 2020-2021.

Jean-Marie SIMON signale à l'assemblée que la cousine d'Alain GERARD bouliste déodatien disparu vend sa collection en six volumes sur le Sport-Boules dont l'auteur est Y MOREAU.

Considérant les économies faites par le Comité Directeur et le manque à gagner des AS à cause de la crise sanitaire il est avancé l'idée que le Comité verse à chaque AS la somme forfaitaire de 300 €, le nouveau Comité Directeur prendra une décision lorsqu'il aura en main l'état réel des finances.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 23 octobre 2021 à VITTEL.